

LE REGARD EXPERT



Jean-Luc GARNIER

Expert UGRA et partenaire d'AMIGRAF
Garnier Arts Graphiques Consultant



Mettre en place une démarche PSO est une réelle assurance qualité pour les clients et partenaires de l'imprimeur et une sérénité pour lui-même.



Bonjour Jean-Luc Garnier, qu'est-ce qu'une démarche PSO ?

Le PSO (Procédé Standardisé Offset) ou Norme ISO 12647 est un processus dont le but essentiel est d'être juste colorimétriquement.

L'objectif de la mise en place du PSO selon la norme ISO 12647 est de faire en sorte que toutes les étapes de la conception et de la fabrication d'un document imprimé en quadrichromie soient aussi efficaces que possible, afin que la colorimétrie des documents soit prévisible, reproductible et contrôlée.

La couleur est ainsi maîtrisée grâce à la mise en place de procédures engageant des outils de mesure appropriés (spectrocolorimètre, densitomètre, lecteur de plaques, etc...) et aussi grâce à la formation du personnel.

Comment intervenez-vous et en quoi consiste une intervention ?

Au préalable, je fais un audit auprès du gérant de l'imprimerie, des responsables du service et/ou des intervenants employés, des opérateurs PAO et des conducteurs. Cela me permet de me rendre compte des changements à apporter pour la mise en place de la norme PSO.

Quelques jours avant l'audit, j'envoie des formes test que je

demande de produire comme si l'équipe réalisait un travail standard. Ce tirage doit être traité comme une production normale, selon les habitudes de l'entreprise.

Puis, je réalise une visite des locaux et une inspection des moyens techniques existants dans l'entreprise, afin de déterminer les outils manquants dans le cadre d'une production PSO.

A la fin de l'audit, j'emporte les échantillons réalisés au préalable avec les formes test pour une analyse ultérieure. Dans les quinze jours qui suivent, je transmets mon rapport. Celui-ci décrira la performance actuelle de la production de l'entreprise face aux exigences de la norme PSO.

Cet audit permet de faire un « état des lieux » et de se rendre compte du chemin qu'il reste à parcourir pour être aux normes. Il n'est pas rare que j'exprime un besoin de formation auprès d'AMIGRAF afin de compléter les connaissances des salariés. Cela permet de déterminer le plan de formation. Après l'accord de l'entreprise sur le projet que nous lui proposons, cette dernière procède aux éventuelles acquisitions d'outils rendus nécessaires par la mise en place du PSO.

Quelle est la valeur ajoutée pour une entreprise dans une démarche PSO ?

Beaucoup de personnes disent que l'on améliore la qualité, mais c'est avant tout une amélioration de la colorimétrie, et

cela de la création du fichier au produit imprimé.

Mettre en place une démarche PSO est une réelle assurance qualité pour les clients et partenaires de l'imprimeur et une sérénité pour lui-même.

Il sait refuser un fichier non conforme à ce qu'il attend et peut conseiller le client afin d'obtenir un bon fichier PDF. Il est en capacité également de s'autocontrôler. L'imprimeur est capable de produire des épreuves identiques à l'imprimé.

Quelles sont les formations nécessaires pour savoir utiliser au mieux la norme PSO ?

Des formations complémentaires en vue de passer en PSO ont été mises en place par AMIGRAF.

Ces formations sont divisées en deux parties : tout d'abord, une partie prépresse, avec deux stages possibles : l'un sur la colorimétrie et l'autre sur les PDF/X, et ensuite, une partie au niveau de l'impression : comment régler et conduire une presse en ayant comme objectif de respecter la norme ISO 12647, et exploiter de nouveaux outils comme les spectro-photo-colorimètres automatiques.

Ces stages métiers ne font pas parties des exigences de la norme PSO, mais l'absence de maîtrise de ces différents outils rend l'accès à la normalisation plus complexe.



Plusieurs modules vous intéressent ?

Personnalisez votre formation sur amigraf.com

Devis et financement, consultez-nous